

Vœu concernant la reconstruction de la gare

La délégation spéciale provisoire.

Considérant que la gare de Ludres est détruite et sera reconstruite dans un proche délai.

Que le désir unanime de la population de voir cette gare «édifiée» sur un emplacement mieux approprié et moins éloigné du village.

En faisant remarquer : 1°) que l'éloignement du village est une cause de désertion des usagers, préférant prendre les autobus plus fréquents. De plus cette gare placée au bas d'une descente à l'opposé du village de Nessecin n'était jamais employé pour se rendre à cette localité et même à Neuves Maisons où on arrivait plus rapidement à pied.

2°) Que cette gare reédifiée à proximité du passage à niveau de Bon Lucé permettrait un gardiennage plus effectif et moins onéreux.

3°) Que si l'emplacement actuel tenait compte des intérêts des usagers de Fleville, ceux-ci sont désormais desservis par une ligne d'autobus.

Enmet le vœu que la gare soit transférée dans un lieu plus en rapport avec les intérêts généraux du village.